

Interdiction d'une conférence sur la Palestine à l'Université Paris-Dauphine : une nouvelle atteinte aux libertés universitaires et d'expression !

Le 6 mai prochain, une conférence sur la question palestinienne a été programmée par le Comité Palestine Dauphine. Devaient y intervenir Ivar Ekeland, professeur émérite et ancien président de l'université Paris Dauphine (1989-1994), à propos de la destruction des universités à Gaza et de la coopération entre les universités israéliennes et françaises, ainsi que Rima Hassan, juriste française d'origine palestinienne candidate aux européennes sur la liste LFI, sur l'action et la portée de la justice internationale.

Toutefois, la gouvernance de notre établissement, à travers son comité exécutif (Comex) a décidé de ne pas autoriser cette manifestation invoquant le "renforcement au niveau le plus élevé de Vigipirate Urgence Attentat", "le contexte international et national actuel particulièrement tendu", ainsi qu'un "risque de troubles à l'ordre public", alors même que l'évènement n'était ouvert qu'aux étudiant.e.s et personnels de l'Université.

Le Comité Palestine Dauphine dénonce fermement cette décision qui porte une nouvelle fois atteinte à la liberté d'expression ainsi qu'aux libertés universitaires. Nous regrettons de voir notre université s'inscrire dans l'actuelle campagne de censure et de criminalisation de la défense de la cause palestinienne, alors que les atteintes à la démocratie sont alarmantes dans notre pays. Nous rappelons que traiter de la Palestine est un véritable enjeu académique comme en témoigne la pétition signée par 1350 enseignant.e.s et chercheur.euse.sⁱ, qui réaffirmait la nécessité d'oeuvrer pour une recherche libre.

En ce sens, le Comité Palestine Dauphine appelle à ne pas céder à la pression et réaffirme sa détermination à œuvrer pour faire entendre sa solidarité avec le peuple palestinien en demandant un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine, l'arrêt de la colonisation et des discriminations contre les Palestinien-nes, ainsi que le boycott des institutions universitaires israéliennes complices de ces crimes.

Face au drame en cours, nous entendons continuer à nous mobiliser pour protéger les droits fondamentaux des Palestinien-nes, conformément à ce qu'exige le droit international.

Comité Palestine Dauphine, le 24 avril 2024

ⁱ <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/151123/defendre-les-libertes-dexpression-sur-la-palestine-un-enjeu-academique>